

CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE (3320M)

ASSISTANTS MATERNELS INSCRITS UNIQUEMENT AUX ÉPREUVES EP1 ET EP3



Nom de naissance :

Nom marital :

Prénom(s) :

Date de naissance :

RÉCAPITULATIF DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

À compléter et à renvoyer pour le **13 mars 2026** dernier délai au **Rectorat de l'Académie de Reims – DEC2, 1 rue Navier, 51082 Reims Cedex**

Exigence : Pour se présenter aux épreuves EP1 et EP3, les assistants maternels doivent justifier d'une activité professionnelle d'une durée de 14 semaines, à raison de 32h par semaine, soit un total de 448 heures.

Activité n°	1	2	3
Nom et adresse de l'employeur ou de la structure			
Type de public	<input type="checkbox"/> De 0 à 3 ans <input type="checkbox"/> De 3 à 6 ans	<input type="checkbox"/> De 0 à 3 ans <input type="checkbox"/> De 3 à 6 ans	<input type="checkbox"/> De 0 à 3 ans <input type="checkbox"/> De 3 à 6 ans
Période d'activité	Du au Nombre de semaines : Nombre d'heures par semaine : Nombre total d'heures :	Du au Nombre de semaines : Nombre d'heures par semaine : Nombre total d'heures :	Du au Nombre de semaines : Nombre d'heures par semaine : Nombre total d'heures :
Signature et cachet de l'employeur ou de la structure	Fait à le	Fait à le	Fait à le

Pièces à joindre en cas d'absence de signature ET cachet : Certificat/contrat de travail et derniers bulletins de salaire ou pajemploi mentionnant les heures travaillées

Tableau à remplir sans surcharge et sans rature et à dupliquer si nécessaire